



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# MOUVEMENT POP 2024

**Département :** PAS-DE-CALAIS

**Poste :** ENSEIGNANT INSTITUT D'ÉDUCATION MOTRICE LIEVIN  
« VENT DE BISE » **F/H**

**Référence:** 062-ENS-002

## Lieu d'exercice :

0624475C- Institut d'Education Motrice "Vent de Bise"- 8 8 mai 1945 62800 LIEVIN

**Effectif de l'école : 80 – Nombre de classes : 5**

## Projet d'école :

Circonscription de rattachement : LENS ASH L'équipe enseignante est constituée de 5 personnes auxquelles s'ajoutent des services civiques et stagiaires ainsi qu'une équipe médicale et paramédicale et des éducateurs spécialisés.

L'établissement possède un agrément de l'ARS pour accueillir 80 jeunes, 8 groupes.  
Parcours formations : • Métiers verts (fleuristerie, horticulture...) • Métiers dans le domaine de l'aéronautique (pilotage de drone, télé-pilotage) • Métiers de l'impression et de la PAO • Métiers de la vente, de l'accueil standard et de la bureautique

Effectif de l'unité d'enseignement : 80 jeunes Nombre de classes : 5 Nombre d'élèves par groupe : Entre 10 et 15 jeunes Constitution des groupes : En fonction de l'âge des jeunes mais aussi des besoins et du projet du jeune

L'Institut d'Education Motrice du Vent de Bise « Paul Dupas » est un établissement géré par APF France Handicap (ex association des paralysés de France) qui prend en compte des enfants et des adolescents atteints de déficiences motrices mais également de troubles associés (dyslexie, dyspraxie, troubles visuels ou auditifs, troubles du langage oral, problèmes cardiaques, troubles du comportement, diabète, épilepsie...). L'équipe médicale et paramédicale présente sur le site permet aux élèves de bénéficier de leurs soins sur place (infirmière, kinésithérapeute, orthophoniste, ergothérapeute, orthoptiste, psychomotricienne, psychologue, assistante sociale).

Les besoins et le projet des jeunes sont définis lors des réunions de projet personnalisé qui sont réalisées chaque année. Une pédagogie adaptée et différenciée est mise en place afin de respecter les besoins de chaque élève. Le projet de l'enfant est régulièrement évalué et interrogé afin de mettre en place des activités adaptées. Il peut ainsi changer de groupe de manière ponctuelle en fonction de son évolution. Le nombre d'élèves par classe varie entre 10 et 15 de manière générale puis des sous-groupes allant de 5 à 9 jeunes sont ensuite réalisés.

Dans le secteur primaire, il y a 2 unités d'enseignement externalisées (une maternelle, une élémentaire) et une unité d'enseignement. Une enseignante est à temps plein sur l'UEE élémentaire. Une enseignante partage son temps entre les élèves de l'UEE maternelle et de l'UE. Les enseignantes sont parfois accompagnées de services civiques ou de stagiaires. Une éducatrice spécialisée travaille en collaboration avec les enseignantes et les AMP. Les jeunes scolarisés dans les UEE bénéficient d'une inclusion partielle au sein des classes de l'école Berteloot de Liévin à laquelle elles sont rattachées.

Il y a 2 groupes de 12-16ans, le groupe 1 à tendance scolaire et le groupe 2 à tendance éducative. Deux enseignants et une AMP travaillent dans ces classes. Elles sont parfois accompagnées par des services civiques, des stagiaires... Un travail d'équipe est réalisé avec les moniteurs d'atelier, les éducateurs techniques et l'éducateur spécialisé du secteur ados.

Une Section de Préparation à la Vie Professionnelle (SPVP) et une Section de Préparation à la Vie Sociale (Groupe 3), jeunes de à partir de 16 ans prépare la mise en place d'un futur projet de vie (professionnel, social) qui permet la préparation au travail en milieu ordinaire ou protégé.

Les groupes 1 et 2 ainsi que la classe de SPVP proposent un fonctionnement sur le mode d'alternance classe/ateliers éducatifs/ateliers professionnels. Les enseignements dispensés sont en relation étroite avec les enseignements professionnels. Les enseignements permettent aussi le développement de l'autonomie dans la vie quotidienne et dans la vie sociale. Pour les jeunes dont le projet personnel est l'insertion professionnelle, l'équipe met en place un accompagnement qui permet au jeune de réaliser des stages, des immersions dans des lycées, des CFA... Les jeunes de plus de 18 ans peuvent également s'inscrire sur une plate-forme d'insertion professionnelle ce qui leur permet de participer à divers ateliers (théâtre, gestion du budget...) Cela leur permet aussi de travailler en collaboration avec des professionnels chargés d'insertion professionnelle qui les aide pour la recherche de stage et les accompagne durant leur stage, leur fait connaître les organismes publics et privés liés à l'emploi (Pôle Emploi, Mission Locale, MDPH pour la RQTH...).

Chaque année, différents projets sont mis en place en collaboration avec le para médical et le pôle éducatif.

### **Missions:**

- Observer et évaluer les élèves pour définir leurs besoins et leurs compétences et, éventuellement, réajuster leur projet.
- Définir et mettre en place un projet pédagogique individualisé permettant de répondre à leurs besoins en visant le développement et l'acquisition des compétences du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture, en référence aux programmes en vigueur.
- Mettre en place des situations d'apprentissage adaptées et accessibles visant la socialisation et l'autonomie de l'élève, en lien avec son projet pédagogique individualisé.
- Collaborer avec l'équipe de l'ESMS (équipes pédagogique, éducative, thérapeutique), l'enseignant référent et la famille afin de viser le parcours le plus ambitieux possible pour les élèves (parcours scolaire, parcours pré professionnel, parcours professionnel).

### **Compétences et/ou aptitudes attendues :**

Etre obligatoirement titulaire d'un CAPPEI.

-Exercer dans le contexte professionnel spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive en lien avec le handicap moteur -Exercer une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire en lien avec les besoins éducatifs spécifiques liées au handicap moteur - Exercer une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses

### **Titre(s) et certification(s) exigé(s) :**

CAPPEI

### **Contact :**

Pour toute question sur le processus de candidature (certification exigée, modalités d'entretien etc...) : [ce.i62dp-a2@ac-lille.fr](mailto:ce.i62dp-a2@ac-lille.fr)

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : [ce.0620245E@ac-lille.fr](mailto:ce.0620245E@ac-lille.fr) ,  
Téléphone : 03 21 13 09 15

### **Informations complémentaires :**

Conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles en date du 25 octobre 2021 :

1. Si vous êtes retenu(e) sur un des vœux formulés dans le cadre du mouvement "poste à profil" (POP), votre participation au mouvement interdépartemental sera, le cas échéant, automatiquement annulée.

2. L'enseignant(e) muté(e) sur un poste dans le cadre du mouvement sur postes à profil relève, à compter de son affectation, du département obtenu. La durée minimale d'occupation d'un poste obtenu par le mouvement sur postes à profil est de trois ans.